



Advicenne annonce l'approbation de l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration lors de son assemblée générale mixte

Paris (France), le 15 mai 2024 à 8h00 (CET) – L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746), société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants pour les personnes souffrant de maladies rénales rares, s'est réunie le 14 mai 2024 à 10 h au 262, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - France.

L'Assemblée générale mixte a adopté l'ensemble des résolutions proposées au vote relatives à l'approbation des comptes sociaux, à l'octroi au conseil d'administration des délégations financières ainsi que de la délégation permettant l'attribution de BSA, à l'exception de la 16ème résolution qui a été rejetée, conformément aux recommandations du Conseil d'administration. Le résultat du scrutin par résolution est disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique Investisseurs (<https://advicenne.com/fr/investisseurs/>).

CONTACTS

Advicenne

Didier Laurens, Directeur Général
+33 (0) 1 87 44 40 17
Email: investors@advicenne.com

Ulysse Communication

Media relations
Bruno Arabian
+33 (0)6 87 88 47 26
Email: advicenne@ulyse-communication.com

A PROPOS D'ADVICENNE

Advicenne (Euronext Growth Paris ALDVI - FR0013296746) est une entreprise pharmaceutique créée en 2007, spécialisée dans le développement de traitements innovants en néphrologie. Son médicament principal, Sibnaya[®] (ADV7103) a reçu une autorisation de mise sur le marché en Europe et en Grande-Bretagne dans le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (ATRd). ADV7103 est actuellement en phase avancée de développement clinique aux Etats-Unis et au Canada dans l'ATRd et dans la cystinurie en Europe et aux Etats-Unis. Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation. **Pour plus d'informations :** <https://advicenne.com/>